

Du vingt deuxième jour du mois de Novembre mil huit
cent cinquante à cinq heures du soir

N° 9

ACTE DE NAISSANCE de Toussaint Vitel

né le vingt deuxième
à neuf heures du soir fils légitime
de François Vitel

âge de vingt cinq ans, profession de tinaitier

et de Françoise Olivier

âgée de vingt quatre ans, profession de filandrière
demeurant à Launbert

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

L'enfant présenté à l'Officier de l'état civil a été reconnu être du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par
François Vitel père de l'enfant - âgé de
vingt cinq ans, profession de tinaitier
demeurant à Launbert

Premier témoin, Toussaint le Chalonnij
âgé de vingt trois ans, profession de menuisier
demeurant à Launbert

Second témoin, Yves Collet
âgé de vingt trois ans, profession de cordonnier
demeurant à Launbert

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré se faire signer, ce que le premier
témoin a ses frères

Chalonnij Toussaint

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Le Guen
Maire Officier de l'Etat civil soussigné.

J. Le Guen